

## Qu'est-ce que la bourse d'aide financière?

### Définition :

Ces **bourses de 250 \$** s'adressent à tout étudiant en musique qui étudie ou désire étudier un instrument de musique et qui pourrait éventuellement poursuivre, par le biais de cours dispensés dans toute école secondaire, école de musique, école spécialisée : cégep, université, conservatoire, académie ou atelier ainsi que tous cours dispensés au privé.

Cochez un seul choix

- Étudie déjà en musique
- Désire étudier en musique

Les bourses couvrent en partie les frais de scolarité et de vie étudiante incluant les taxes, de l'une des six (4) sessions au Camp Musical de L'Abitibi-Témiscamingue, conditionnellement à l'inscription à un stage complet. Les bourses accordées sont strictement applicables sur la session en cours

### Conditions d'admissibilité et procédures :

1. L'étudiant doit soumettre au Camp Musical une demande de bourse décrivant ses motivations et son intérêt à débiter ou à poursuivre son perfectionnement en musique au Camp Musical, avec le consentement de ses parents.
2. L'étudiant doit démontrer que sans l'obtention d'une bourse, il ne pourrait pas fréquenter le Camp Musical. (Une lettre d'accompagnement des parents peut valoriser le dossier).
3. L'étudiant devra fournir un dossier incluant :
  - ♪ Une lettre de présentation détaillant l'objet et les motivations de sa demande (en lien avec les points 1 et 2 précédents);
  - ♪ Une lettre d'évaluation et de recommandation de son professeur de musique;
  - ♪ Un formulaire de demande de bourse dûment rempli (ci-joint).
4. Le comité de sélection sera formé de 2 membres du conseil d'administration et de la direction du Camp Musical.
5. Le comité de sélection recevra les candidatures à compter de 1 avril au 30 avril inclusivement.
6. Le comité de sélection évaluera les candidatures entre le 1 mai et 15 mai, et rendra sa décision qui sera finale et sans appel.
7. Dans l'impossibilité pour le bénéficiaire d'utiliser la bourse pour le camp en cours, le Camp Musical verra à l'attribuer à un autre étudiant. Le candidat refaire une demande pour les années subséquentes.

NOTE : Le comité de sélection se réserve le droit de refuser la bourse à tout étudiant qui serait bénéficiaire deux (2) années consécutives ou dont le dossier est incomplet.



**FORMULAIRE**  
***Demande de bourse “Aide financière”***

Nom du bénéficiaire de la bourse : \_\_\_\_\_ Âge : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Ville : Code postal : \_\_\_\_\_ Adresse courriel \_\_\_\_\_

Téléphone : (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_ ou (\_\_\_\_\_) \_\_\_\_\_ - \_\_\_\_\_

Institution fréquentée : \_\_\_\_\_ ou en privé : \_\_\_\_\_

Instrument de musique : \_\_\_\_\_

Nom du professeur : \_\_\_\_\_

Niveau et/ou nombre d'années d'études en musique : \_\_\_\_\_

Camp demandé : \_\_\_\_\_ Dates : du \_\_\_\_\_ au \_\_\_\_\_

Nom des parents (si moins de 18 ans) : \_\_\_\_\_

Signature des parents (si moins de 18 ans) : \_\_\_\_\_

Signature du bénéficiaire de la bourse : \_\_\_\_\_

**Joindre:**

- Une lettre de l'étudiant détaillant sa motivation et détermination à venir faire une session au Camp musical de l'Abitibi-Témiscamingue :*
- Une lettre d'appui des parents en ce sens, si vous êtes à leur charge;*
- Une lettre d'évaluation et de recommandation de votre professeur de musique;*
- Formulaire d'inscription dûment rempli, (si ce n'est déjà fait).*

**Poster à : Camp Musical Abitibi-Témiscamingue  
88 rue Allard, C.P. 195, Val-d'Or (Québec) J9P 2Y1**

**Date limite 30 avril**